

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE du 07 décembre 2020
20h30

Présents : Jean-Paul FORESTIER, Régis RACINEUX, Cyril CHATANAY, Carole LAFFIN, Pierre-Alain REY, Thibault VICTOR, Nicolas FORESTIER.

Excusé(e)s : Jérémy BERNARDI et Émilie VICTOR, Olivier BALDI.

Pouvoirs donnés :

Secrétaire de séance : M. Cyril CHATANAY

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu du précédent conseil municipal à tous les membres présents. Il n'a pas été fait d'objection.

1. Demande d'une subvention auprès de la Région pour la réfection des murs du cimetière et l'édification d'un mur de soutènement

M. le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de rénover les enduits intérieurs des murs du cimetière et d'édifier un mur de soutènement, rue du mont des Princes, en remplacement du mur de pierres sèches partiellement détruit.

Il propose de faire une demande de subvention auprès de la Région.

Le conseil municipal approuve la demande de subvention, une délibération sera passée.

2. Proposition de financement projet bâtiment communal

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal les différentes propositions de financement pour le projet du bâtiment communal. Après en avoir délibéré, le conseil opte à l'unanimité des membres présents pour la proposition du Crédit Agricole des Savoie qui s'établit comme suit :

- Un prêt de 250 000 € sur 20 ans à échéances constantes pour un taux de 0.62 %,
- Une ligne de Trésorerie de 150 000 € sur 12 mois au taux fixe de 0.75%.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer tous les documents d'ouverture de ligne de Trésorerie et de contrat de prêt.

Nous passerons une délibération dans ce sens.

QUESTIONS DIVERSES.

- Antenne de téléphonie mobile, chemin rural dit de la Molière : l'alimentation électrique sera prise au poste de transformation du « Barbouillon »
- Remerciements Pauline DUSSAUGE au CCAS pour le cadeau de bienvenue de la petite LYAH.
- Présentation du permis d'aménager de M. Gérard VICTOR.

Séance levée à 21h30

Prochaine réunion : la date sera donnée ultérieurement.

A Droisy, le 08 décembre 2020

M. Le Maire,

Jean-Paul FORESTIER

